



Responsabilité du tour-opérateur

Par **Miky64**, le **23/10/2015** à **17:16**

Dans le cadre d'un circuit en groupe, organisé par un tour-opérateur, ma valise a été dérobé à l'intérieur du bus du sous-traitant (la porte verrouillée a été forcée).

De manière générale, quelle est la responsabilité du tour-opérateur en cas de vol de valise dans le bus ?